Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/09/2025 - 33364 - 2012 B 01133 - 750 484 081 - SAS YP

Bot fire aufonc à l'original 1

BILAN - ACTIF



N° 2050 2025 Page 19

Dés Adr	signation de l'entreprise : SAS YP . resse de l'entreprise 19 Rue Beau Soleil		131500	TOU.	Durée de LOUSE	l'exercice exprimée en nom Durée de l'exerc	
Nur	méro SIRET* 7 5 0 4 8 4 0 8	1	0 0 0 5 4				Néant 🔲 *
						Exercice N clos le, 2 8 0 2 2 0 2 5	N-1 12 9 0 2 2 0 2 4
			Brut 	7	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA	*			4	
LES	Frais d'établissement *	AB		AC			1
INCORPORELLES	Frais de développement *	CX		CQ			
INCOR	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	1		
TIONS	Fonds commercial (1)	AH		ΑI			
IMMOBILISATIONS	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
IMM	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			
*	Terrains	AN		AO			
LISE	Constructions	AP	in i	AQ			
ORPO	Installations techniques, matériel	AR		AS			
IMI	et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	AT	14 174	AU	11 540	2 634	57 55
CTIF BILISA	Immobilisations en cours	AV		AW			
A	Avances et acomptes	AX		AY			
(2)	Participations évaluées selon	cs	The state of the s	СТ			
ÈRES (la méthode de mise en équivalence Autres participations	CU	97 445	CV		97 445	95 94
INANCI	Créances rattachées à des participations	вв	803 377	ВС		803 377	547 74
TIONS F	Autres titres immobilisés	BD	303 377	BE			
BILISAT	Prêts	BF		BG			
IMMO		вн		BI		-	
		BJ	914 996	BK	11 540	903 456	701 25
Т	Matières premières, approvisionnements	BL	214 220	ВМ		303 130	701 20
*		BN	19 992			19 992	1 242 37
r STOCKS	En cours de production de services	BP	19 992	BQ		15 552	1 2 12 3 /
r STO	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
LAN	Marchandises	BT		BU			
RCU —		BV	44 890			44 890	44 89
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes			BW BY		970 000	388 00
ACT	Clients et comptes rattachés (3)* Autres créances (3)	BX BZ	531 097	CA		531 097	374 28
CREA	Autres creances (5)		331 097			331 097	3/4 20
S		CB		CC			
DIVERS	(dont actions propres :)	CD	30,063	CE		38 063	1 72
	la la l	CF	38 063	CG		36 063	1 /2
	Charges constatées d'avance (3)*	СН	1 (04 047	CI		1 604 041	2 051 27
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		1 604 041	CK		1 604 041	2 051 27
mpte ularis	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					<u>)</u>	
ු දූ	l .						***************************************
	Ecarts de conversion actif* (VI)		0.516.635			0 505 405	0 750 50
		CO	2 519 037	1A	11 540	2 507 497	2:752 52
	ivois : (1) Dont droit au bail use de réserve		immobilisations financières neues :	CP	803 377	(3) Part à plus d'un an CR	



BILAN - PASSIF avant répartition

Γ		Désignation de l'entreprise : SAS YP				Néant 🔲 *
				Exercice N	Exercic	e N-1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:	DA	3 000		.3 000
ı		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
		Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC			
	S	Réserve légale (3)	DD	300		300
	OPRI	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	X PR	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	DF			
	CAPITAUX PROPRES	Don't rispure relative à l'eshet	DG	715 755		505 373
	CAPI	Report à nouveau	DH			
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	113 116		330 382
74		Subventions d'investissement	DJ			
LA		Provisions réglementées *	DK			
XEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT Provisions		TOTAL (I)	DL	832 171		839 055
	sp. s	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
3 3	Autres fonds propres	Avances conditionnées	DN			
<i>p</i> .	PΑ	TOTAL (II)	DO			
L. K.	nes šes	Provisions pour risques	DP			
Provisions	pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ			
	od 5	TOTAL (III)	DR			
3		Emprunts obligataires convertibles	DS			
EA		Autres emprunts obligataires	DT	85 000		
41K		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 783		966 249
FL	DETTES (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	578 706		59 087
EM	ETTI	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	159 422		314 000
EX	Q	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	214 143		212 010
		Dettes fiscales et sociales	DY	421 878		329 583
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
		Autres dettes	EA	192 395		32 545
	ompte égul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		TOTAL (IV)	EC	1 675 326	1	913 475
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 507 497	2	752 529
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1 B			
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			77.00
OIS	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	ID			
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
~	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 664 889	1	461 335
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise

SAS YP

28/02/2025

Exercic	e N
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	2 655
	46 000
48 087	
8 453	
	A 49-41-11
	70. Sec. 1997.
	Apriletta Color Color Passe Color April Color Co
	201007 STATE OF THE STATE OF TH
	·····
	Here (MIC are so
	A STATE OF STREET OF STREET
	ervice de la companyación de la co
	48 087

-	signation de	l'entreprise : SAS YI	P	_	Valeur brute des	-	Augme	ntation	s Néant
CA	DRE A	IMMOBILIS	ATIONS		immobilisations au début de l'exercice	Con	sécutives à une réévaluation pratiquée ours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	ć	Acquisitions, créations, appor et virements de poste à poste
RP.	Frais d'établ	issement et de développement	TOTAL I	cz	1	D8	-	D9	
INCORP	Autres pos	stes d'immobilisations inco	rporelles TOTAL II	KD		KE		KF	
	Terrains			KG		КН		кі	
	≤ Sur sol	propre Dont Composants L9		1 кј		KK		KL	
	Sur sol	E Dont Mi]] км		KN		ко	
	25	ions générales, agencements	Dont M2] KP		KQ		KR	
ES	et amer	techniques constitutions E	iposanis D	1		-		KU	
CORPORELLES	et outillage i		nposants M3	KS		KT		+	
POR	aménag	ements divers *	and the second second second	KV		KW	/	KX	
CO	Mater Mater	riel de transport *		KY	73 63			LA	
	Mater et mo	riel de bureau bilier informatique		LB	7 42	LC		LD	
	Emba divers	llages récupérables et		LE		LF		LG	
	Immobilis	ations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances e	t acomptes		LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	81 06	4 Lo		LP	
S	Participati	ons évaluées par mise en é	quivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres par	ticipations		8U	643 69	4 8V		8W	1 127 4
ANCI	Autres titr	es immobilisés		1P		1R		18	
E	Prêts et au	tres immobilisations financ	cières	1T		ıu		1V	
	Treis et uu	ares miniopinisations man				-		+	
			TOTAL IV	10	643 69	1 ID	i	IS	1 127 4
		COTAL CÉNÉDAL (L+1	TOTAL IV	LQ	643 69	-		LS	1 127 4
	7	OTAL GÉNÉRAL (I + I	(I + III + IV)	ØG	724 75	-	Valeur brute des	ØЈ	1 127 4 1 127 4 1 127 4 Réévaltation légale * ou évaluation par mise en équivalence
CA	DRE B	IMMOBILISATIONS	(I + III + IV)	ØG	724 75 ions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	-	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	ØЈ	1 127 4
	DRE B Frais d'éta et de déve	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I	(I + III + IV) par virement de poste	ØG	724 75 ions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant	-	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	ØЈ	1 127 4 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi
CORP.	DRE B Frais d'éta et de dével Autres pos	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations	par virement de poste	ØG	724 75 ions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	9 о н	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	ØJ	1 127 4 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi
	DRE B Frais d'éta et de déve	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations	par virement de poste à poste IN	ØG Diminut	724 75 ions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	9 фн	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	ØJ D7	1 127 4 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi
CORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations	par virement de poste à poste IN	ØG Diminut CØ LV	724 75 ions par ecssions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ LW	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	0J D7 1X	1 127 4 Réévaltution légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
CORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel	blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations es TOTAL II	par virement de poste à poste IN IO	ØG Niminut CØ LV	724 75 ions par essions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ LW	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	D7	1 127 4 Réévaltation légale * 10 127 4 Réévaltation légale * 1
CORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations es TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am.	par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR	OG Diminution CO LV LX MA	724 75 ions par ecsions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ LW LY ME	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	D7 1X LZ MC MF	1 127 4 Réévaltation légale * 10 127 4 Réévaltation légale * 1
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations tes TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions ts techniques, matériel et	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR	OG LV LX MA MD MG	724 75 ions par ecsions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ LW LY ME ME	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 1X LZ MC MF	1 127 4 Réévaluation légale * ou évaluation par mise of équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains	blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions st techniques, matériel et dustriels Inst gales, agencts, amé-	par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS	©G CO LV LX MA MD MG MJ	724 75 ions par essions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ OH	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 IX LZ MC MF MI ML	1 127 4 Recevalitation legale * ou evaluation par mise of equivalence par mise of equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations tes TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions as techniques, matériel et adustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers	par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT	OG CO LV LX MA MD MG MJ MM	724 75 ions par ecstons à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ OH LW ME ME ME ME ME	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 1X LZ MC MF MI ML	T 127 4 Reévaluation légale * ou évaluation par mise et équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
CORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autruí Inst. gales, agencts et am. des constructions Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV	ØG CØ LV LX MA MD MG MJ MM	724 75 ions par essions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ OH LW LY ME ME ME MN MN MO MC	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 749	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	1 127 4 Recvaluation legale 1 ou svaluation par mise en equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions Is techniques, matériel et adustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier	par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW	OG CO LV LX MA MD MG MJ MM	724 75 ions par ecstons à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ OH LW ME ME ME ME ME	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 749	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	1 127 4 Recevalutation legale to us evaluation par mise en explicationed in the control of the c
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations es TOTAL II Sur sol propre s Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions is techniques, matériel et dustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de bureau et informations mobilisers	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV	ØG CØ LV LX MA MD MG MJ MM	724 75 ions par ecstons à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ OH LW LY ME ME ME MN MN MO MC	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	1 127 4 Recevalutation legale to us evaluation par mise en explicationed in the control of the c
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres mumobilisation corporelles	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions Inst. gales, agencts et am. des constructions Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables	par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW	OG CO LV LX MAD MG MJ MM MP MS	724 75 ions par ecstons à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ OH LW LY ME ME ME MN MN MO MG MT	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	1 127 4 Recevalutation legale to us evaluation par mise en explicationed in the control of the c
INCORP.	Prais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres mumobilisation corporelles	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions Is techniques, matériel et adustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW	OG CO LV LX MA MD MG MJ MM MP MS	724 75 ions par ecstons à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ ØH LW LY ME ME ME MI MN MV	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV	1 127 4 Recevalutation legale to us evaluation par mise en explicationed in the control of the c
INCORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres Immobilisation corporelles Inmobilisation corporelles	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations es TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions is techniques, matériel et idustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours acomptes	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY	OG OG Diminut CO LV LX MA MD MG MJ MN MP MS MV MZ	724 75 ions par ecstons à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	DØ ØH LW LY ME ME MI MN MN NA NE	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV MX NB	1 127 4 Recevalutation legale to us evaluation par mise en explicationed in the control of the c
INCORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres Immobilisation corporelles Inmobilisation corporelles	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions is techniques, matériel et dustriels Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC	OG CO LV LX MA MD MG MJ MW MP MS MV MZ	724 75 ions par essions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2 666 89	DØ ØH LW LY ME ME MI MN MN NA NE	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV MX NB	1 127 4 Recevalitation legale * on dvaluation par mise of equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4 6 7 7 4 1 1 4 1
CORPORELLES INCORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres Immobilisation corporelles Immobilisation Participatie	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions Is techniques, matériel et adustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC	OG CO LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	724 75 ions par essions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2 666 89	DØ OH LW LY ME ME MI MN MN NA NE NH	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 749 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NO NF NI OW	1 127 4 Recevalitation legale * on dvaluation par mise of equivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4 6 7 7 4 1 1 4 1
CORPORELLES INCORP.	Frais d'éta et de dével Autres pos incorporel Terrains Construction Installation outillage in Autres Immobilisation corporelles Inmobilisation Participatiumise en éq Autres part	blissement oppement TOTAL 1 tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions Is techniques, matériel et adustriels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY	OG OG Iminut CO LV LX MA MD MG MJ MW MS MV NG OU OU	724 75 ions par residents à des tiers ou mises hors service our résultant d'une mise en équivalence 2 66 89	DØ OH LW LY ME ME MI MN MN NA NE NH	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NO NF NI OW	1 127 4 Reevaluation legale to ut staluation par mise en écquivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4 6 7 7 4
CORPORELLES INCORP.	Participation Participation Autres partici	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre s Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions is techniques, matériel et dustriels Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence dicipations	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ	OG Diminut CO LV LX MA MD MG MJ MW MP MS MV ND NG OU OX	724 75 ions par residents à des tiers ou mises hors service our résultant d'une mise en équivalence 2 66 89	DØ ØH LW LY ME ME MI MI MI MI MI MI MI MI	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NO NS	1 127 4 Reevaluation legale to ut staluation par mise en écquivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4 6 7 7 4
INCORP.	Participation Participation Autres partici	IMMOBILISATIONS blissement oppement TOTAL I tes d'immobilisations les TOTAL II Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst gales, agencts et am. des constructions as techniques, matériel et industriels Inst gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ons corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence iccipations es immobilisés	II + III + IV) par virement de poste à poste IN IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ IØ II	OG Diminut CO LV LX MA MD MG MY MS MV ND NG OU OX 2B	724 75 ions par residents à des tiers ou mises hors service our résultant d'une mise en équivalence 2 66 89	DØ OH	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3 6 749 7 425	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NS NF NI ØW 2D 2G	1 127 4 Reevaluation legale to ut staluation par mise en écquivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4 6 7 7 4



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

						Exercice N, clos		2 2 0 2 5		
			nt pratiqué la réévalu a déclaration jusqu'à (et					oindre		
D	ési	gnation de l'entreprise : <u>SAS</u>	YP			1	-	Néant X *		
1	CAL	ORE A	Détermination du 1 (col. 1 - co	montant des écarts	Utilisation de la 1	marge supplémentaire	d'amortissement	Montant de la		
			Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Au cours o	le l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice		
			des immobilisations		Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	à la fin de l'exercice (4)	[(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]		
F	_	Concessions, brevets et	1	2	3	4	5	6		
L		droits similaires								
	2	Fonds commercial								
	3	Terrains								
	1	Constructions								
	5	Installations techniques mat. et out, industriels								
1	5	Autres immobilisations						_		
-	7	corporelles Immobilisations en cours								
-		Participations								
-)	Autres titres immobilisés				Alva es		1		
1	10 TOTAUX									
(1) (2) (3) (4)	(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.									
(2	.)	Porter dans cette colonne le supplément	de dotation de l'exercice	aux comptes d'amortisser	ment (compte de résultat)	consécutif à la réévaluat	tion.			
(3)	Cette colonne ne concerne que les immo utilisé de la marge supplémentaire d'amo		dées au cours de l'exercio	ce. Il convient d'y reporte	r, l'année de la cession de	e l'élément, le solde non			
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées a b) le montant cumulé à la fin de l'exercic		ura aŭ ao mantant comerci	and à des diments Essants	ant à Partif de Pontrancie	a au début da Pavaraiga			
(5)	Le montant total de la provision spéciale								
		Leaning of Marcagan			-					
1 ~	0.7.50	RE B	4			4				
D	EF	ICITS REPORTABLES AU 31 E	DECEMBRE 1976 IN	MPUTES SUR LA P	ROVISION SPECIA	ALE AU POINT DE	VUE FISCAL			
1	- F1	RACTION INCLUSE DANS LA PI	ROVISION SPÉCIAL	E AU DÉBUT DE L'	EXERCICE					
2	- FI	RACTION RATTACHÉE AU RÉS	ULTAT DE L'EXERO	CICE			-			
3	- FI	RACTION INCLUSE DANS LA PI	ROVISION SPĖCIAL	E EN FIN D'EXERC	ICE		=			
		Le cadre B est servi par les seules entrep	orises qui ont imputé leurs	déficits fiscalement repo	ortables au 31 décembre :	sur la provision spéciale.				
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.										
	Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision									

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Montant des amortissements à la fin de l'exercice

Néant

			6 , A	MO	PRTISSEMENTS				N° 2055 20
Désignation	n de l'entreprise : SAS YP								Néar
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEN	IENTS	DE L'EXERCICE DES A	MOF	RTISSEMENTS TECHNIQ	UES	(OU VENANT EN DIMIN	UTIC	N DE L'ACTIF)*
IMMOBIL	ISATIONS AMORTISSABLES	М	ontant des amortissements au début de l'exercice	1	Augmentations : dotations de l'exercice		minutions : amortissements férents aux éléments sortis de l'actif et reprises		ontant des amortisse la fin de l'exercice
Frais d'étab	lissement et de développement	CY		EL		EM		EN	
Fonds com	mercial	RE		RF		RI	7.	RJ	
Autres imm	nobilisations incorporelles	PE		PF		PG		PH	
	TOTAL 1	RK		RM		RN		RO	
Terrains		ΡI		PJ		PK		PL	
	Sur sol propre	PM		PN		РО		PQ	
Constructions	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations outillage in	s techniques, matériel et dustriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QН	17 129	QI	6 160	QJ	18 803	QК	4
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 377	QM	676	QN		QO	7
	Emballages récupérables	OD		0.0		00		ОТ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

SUR PLUSIEURS EXERCICES* Frais d'émission d'emprunt à étaler

AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES

Primes de remboursement des obligations

- 1	_		Million Million							_											
			générales, agencemer agements des constru		P	v				PW	7			PX				PY			
2	Installations outillage indi	techn ustrie	iques, matériel et ls		P	z				QA				QB				QC			
V7			générales, agencemer agements divers	nts,	Q	D				QE				QF				QG			
700	immobilisations	Matér	riel de transport		Q	Н		17	129	QI		6 :	160	QJ		18	803	QК		4	486
7			riel de bureau et natique, mobilier		Q	L		6	377	QN	1	(576	QN				QO		7	054
		Emba et div	llages récupérables ers		Q	Р				QR				QS				QT			
5	·		то	TAL	II Q	U		23	506	QV		6 8	336	QW		18	803	QX		11	540
		T	OTAL GÉNÉRA	L (I+	-II) Ø	N		23	506	ØΡ		6 8	336	φQ		18	803	φR		11	540
	CADRE B	٧	ENTILATION DE	S M	OUVE	MENTS A	AFFECT	ANT	Γ LA PI	ROV	ISIO	N POUR AMOR	TISSE	EME	NTS DÉROGA	тоі	RES				
4	Immobilisation amortissables	s			DOTAT	IONS								RE	PRISES				Ma	uvement	not dos
		Di	Colonne 1 ifférentiel de durée et autres		Coloi Mode dé			rtisse	onne 3 ment fisc ptionnel	cal	Di	Colonne 4 fférentiel de durée et autres			olonne 5 e dégressif	Amo	Colon ortisseme exception	nt fiscal	am	ortissem fin de l'ex	ents
F	rais d'établissement	M9		NI			N2				N3		N4			N5			N6		
iL.	onds commercial	RP		RQ			RR				RS		RT			RU			RV		
	Autres immob, incor- orelles	N7		N8			P6				P7		P8			P9			Qı		
1	TOTAL	RW		RX			RY				RZ		SB			sc			SD		
T	errains	Q2		Q3			Q4				Q5		Q6			Q7			Q8		
	Sur sol propre	Q9		R1			R2				R3		R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui Inst gales agene	R7		R8			R9				S1		S2			S3			S4		
L	Inst gales agence et am des constenst, techniques	S5		S6			S7				S8		S9			TI			T2		
	nat et outillage	T3		T4			T5				Т6		T7			Т8			Т9		
	Inst gales agence	U1		U2			U3				U4		U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8		U9			V1				V2		V3			V4			V5		
	Mat bureau et inform mobilies	V6		V7			V8				V9		Wı			W2			W3		
	Emballages recup et divers	W4		W5			W6				W7		_ws			W9		.,	XI		
L	TOTAL II	X2		Х3			X4				X5		X6		1. 4	X7			X8		
tit	rais d'acquisition de tres de participations TOTAL II	NI									NM								NO		
	Total général [I+II+III]	NP		NQ			NR				NS		NT			NU			NV		
1	otal général non ventile (P + NQ + NR)	NW					tal général S + NT +		nite NY	Y	-		-		Total général non v (NW - NY)	entilé	NZ				
-		_				1 6.7)		1	-			_	(_					

Augmentations

Dotations de l'exercice

aux amortissements

SP

Montant net à la

fin de l'exercice

Z8

SR

Montant net au début

de l'exercice

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

 $\overline{7}$

Désignation de l'entreprise : SAS YP Néant 🗵 AUGMENTATIONS: DIMINUTIONS: Montant au début Nature des provisions de l'exercice Dotations de l'exercice Reprises de l'exercice à la fin de l'exercice Provisions pour reconstitution des TB TC 3T TA gisements miniers et pétroliers * réglementées Provisions pour investissement TF 3U TD TE (art. 237 bis A-II)* TG ΤI Provisions pour hausse des prix (1)* Provisions то Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles D3 D4 D5 de 30 % Provisions pour prêts d'installation II. IK (art. 39 quinquies H du CGI) Autres provisions réglementées (1) TO TR 3V TP TI TOTAL I 3Z TS тт Provisions pour litiges 4B 4C 40 Provisions pour garanties données 4E 4F 4G 4H aux clients Provisions pour pertes sur marchés 4J łK 4M à terme et charges 48 Provisions pour amendes et pénalités 4U 4W Provisions pour pertes de change risques Provisions pour pensions et obliga-4X 4Y 4Z tions similaires pour 5B 5C 5D Provisions pour impôts (1) Provisions pour renouvellement des Provisions 5F 5H immobilisations * Provisions pour gros entretien EP EO EO et grandes révisions Provisions pour charges sociales et 5R 5S fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et charges (1) TOTAL II 5Z 6D 6B - incorporelles 6H - corporelles 6E pour dépréciation titres mis en équivalence sur Ø5 02 Ø3 immobilisations - titres de participation 9U autres immobilisa-tions financières(1)* Ø8 Ø6 07 Provisions 6R Sur stocks et en cours 6P **6**T Sur comptes clients Autres provisions pour 67. 6X dépréciation (1) * TOTAL III TZ 7R TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) 7C UD UC UR UF - d'exploitation UF Dont dotations UH - financières UG et reprises - exceptionnelles UJ UK Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10 (1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

U	ADRE A	ÉTAT DES CRÉAN	ICES		36	N	Iontant brut			Alana	u plus			A plus d'un an
-		attachées à des participations			UL		803	377	UM		303 37	7	UN	
ACTIF BILIS	Prêts (1) (2				UP				UR				us	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Autres imp	nobilisations financières			UT				UV				uw	
	rtuties iiii				1									
		iteux ou litigieux			VA		970	000			970 00			
		entative de titres / Provision pour dépréciation			UX		970	000			970 00			
	prêtés ou remi	en garantie * antérieurement constituée *	J O		ZI									4
TNA		et comptes rattachés			UY	_								
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité so	ciale et autres organismes sociaux			UZ	,								
TIFC	Etat et autr	es Impôts sur les bénéfices			VM									- Hardware Company States Services
CL'AC	collectivité	Taxe sur la valeur ajoutée			VB		. 3	469			3 46	59		The state of the s
ā	publiques	Autres impôts, taxes et versem	ients a	assimilés	VN									
		Divers		-	VP									
	Groupe et a				vc									
	Débiteurs de pension	livers (dont créances relatives à des de titres)	opéra	ations	VR		527	627		1	527 62	27		
		nstatées d'avance			vs					-				
			7	TOTAUX	VT		2 304	473	vu	2 :	304 47	3	vv	
	Me	- Prêts accordés en cour	rs d'ex	ercice	VD									
RENVOIS	(1) de	Salvania City	ıs en c	ours d'exercice	VE									
RE	(2) Prêts o	et avances consentis aux associés (pers	sonnes	physiques)	VF									
C/	ADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant bru	ıt		A 1	an au plus		A plus d'1	an et 5 ans a	u plus		A plus de 5 ans
Emp	prunts obliga	taires convertibles (1)	7Y	1				2					_	
			\vdash	-	- 0	2.0				1				
		obligataires (1)	7Z	8.	5 U	100		85	000					
Emp	prunts et dett	obligataires (1)	7Z VG	8.	5 0	100		85	000					
Emp	prunts et dett auprès des ablissements	à I an maximum à l'origine	VG								10	1 43	7	
Emp éta	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine	VG VH		3 7				346		10) 43	17	
Emp éta d Emp	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2)	VG VH 8A	2.	3 7	83		13	346		10) 43	17	
Emp éta c Emp Four	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés	VG VH 8A 8B	21-	3 7	83		13	346		10) 43	17	
éta éta Émp Four Pers	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés	VG VH 8A 8B 8C	21-	3 7 4 1 3 1	83 43 29		13	346 143 129		1() 43	7	
Emp éta d Emp Four Pers	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et com arité sociale	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux	VG VH 8A 8B 8C 8D	21-	3 7 4 1 3 1 7	83 43 29 32		13 214 3	346 143 129 732		10) 43	17	
Emp éta d Emp Four Pers	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et com arité sociale	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E	21-	3 7 4 1 3 1 7 4 0	83 43 29 32 36		13 214 3	346 143 129 732 036		10) 43	7	
Emp éta c Emp Foun Pers Sécu	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et com connel et com urité sociale	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux	VG VH 8A 8B 8C 8D	21-	3 7 4 1 3 1 7	83 43 29 32 36		13 214 3	346 143 129 732		10) 43	17	
eta cc Emp Four Pers Sécu Etat	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et com connel et com urité sociale	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E	21-	3 7 4 1 3 1 7 4 0	83 43 29 32 36		13 214 3	346 143 129 732 036		10) 43	37	
eta c Emp Foun Pers Sécu Etat autre	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com arité sociale et	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW	21-	3 7 4 1 3 1 7 4 0	83 43 29 32 36 48		13 214 3 164 163	346 143 129 732 036		10) 43	7	
éta éta Emp Four Pers Sécu Etat autre	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com urité sociale et es ectivités	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) comptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW	21-	3 7 4 1 7 4 0 3 7	83 43 29 32 36 48		13 214 3 164 163	346 143 129 732 036 748		10) 43	7	
éta éta c Emp Foun Pers Sécu Etat autre colle publ Dette	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com urité sociale et es ectivités liques es sur immol	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) omptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés pilisations et comptes rattachés es (2)	VG VH 8A 8B 8C 8D VW VX VQ	21- 21- 16- 16-	3 7 4 1 7 4 0 3 7	43 29 32 36 48		13 214 3 164 163	346 143 129 732 036 748		10	43	7	
Emp éta c Emp Four Pers Sécu Etat autre colle publ Dette Grou	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com arité sociale et es ectivités liques es sur immol appe et associale res dettes (do ations de per	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) comptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés cilisations et comptes rattachés és (2) int dettes relatives à des ission de titres)	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J	21- 21- 16- 16- 90	4 1 3 1 7 4 0 3 7	83 43 29 32 36 48		13 214 3 164 163 90	346 143 129 732 036 748		10) 43	7	
etta Emp Four Pers Sécu Etat autre colle publ Dette Grou Autre opén Dette	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com arité sociale et es ectivités liques es sur immol ape et associale res dettes (do ations de per e représentat	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) comptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés cilisations et comptes rattachés és (2) int dettes relatives à des ission de titres) ive de titres empruntés	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J	21- 21- 16- 16- 90	3 7 4 1 3 1 7 4 0 3 7	83 43 29 32 36 48		13 214 3 164 163 90	346 143 129 732 036 748 232		10) 43	7	
etta de Collecte d	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com arité sociale et es ectivités liques es sur immol appe et associale res dettes (do ations de per	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) comptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés polisations et comptes rattachés és (2) ent dettes relatives à des ession de titres) eve de titres empruntés ettie *	VG VH 8A 8B 8C 8D VW VX VQ 8J VI 8K	21- 21- 16- 16- 90	3 7 4 1 3 1 7 4 0 3 7	83 43 29 32 36 48		13 214 3 164 163 90	346 143 129 732 036 748 232		10) 43	7	
eta de la collection de	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com arité sociale e es ectivités liques es sur immol ape et associates des dettes (do ations de per e représentat	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) comptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés polisations et comptes rattachés és (2) ent dettes relatives à des ession de titres) eve de titres empruntés ettie *	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2	21- 21- 16- 16- 90	3 7 4 1 3 1 7 4 0 3 7 0 2 8 7 2 3	83 43 29 32 36 48 32 06 95	vz 1	13 214 3 164 163 90	346 143 129 732 036 748 232 706 395) 43		
éta de la control de la contro	prunts et dett auprès des ablissements de crédit (1) prunts et dett rnisseurs et c connel et com arité sociale e et es ectivités liques es sur immol autons de per e représentat emis en garar luits constaté	à 1 an maximum à l'origine à plus de 1 an à l'origine es financières divers (1) (2) comptes rattachés ptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés cilisations et comptes rattachés és (2) int dettes relatives à des ission de titres) ive de titres empruntés ntie * s d'avance	VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2 8L	21- 21- 16- 16- 16- 578 193	3 7 4 1 3 1 7 4 0 3 7 0 2 8 7 2 3	83 43 29 32 36 48 32 06 95	(2) Montai	13 214 3 164 163 90 578 192	346 143 129 732 036 748 232 706 395		1 (17	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice N, clos le : Néant 🔲 * Désignation de l'entreprise SAS YP 2 | 8 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5 I. RÉINTEGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE 113 116 Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés WB Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles 3 910 3 810 WD WE XE Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I) admises en résulat fiscal Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS) 100 WF WG Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option RB RA Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B. cadre III) wi XX 8 453 d u XW Charges n déduction 8 453 XZ Amendes et pénalités WJ Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis) Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI* 46 914 Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032) Bénéfices réalisés par une société Résultats benéficiaires visés Quote-part es ou un G I E à l'article 209 B du CGI Moins-values - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) 18 Regimes d'imposition particuliers et impositions différées nettes 7N - imposées au taux de 0 % long terme Plus-values nettes à court terme Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * Plus-values soumises au régime des fusions wc Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS) XR Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) Zones d'entreprises (activité exonérée) SW Réintégrations diverses à DONT 32 262 détailler sur feuillet séparé Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8 Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage TOTAL I WR 204 655 II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E * wı Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III) - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) Plus-values nettes WP - imposées aux taux de 19 % Régimes d'imposition particuliers et impositions différées long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures XB - imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19 % 16 Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée* Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A ZX Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI) Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer* XD Majoration d'amortissement * France Ruralités Revitalis:
-tion(FRR)(44 quindecies
Zone franche urbaine - TE
(art. 44 octies A)
Bassin urbain à dynamiser
(art. 44 sexdecies) Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) Zone de restructuration France Ruralités Revitalisa Entreprises nouvelles L2 L5 XF -tion(FRR)(44 quindecies A) Sociétés d'investissement Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A) ov K3 mmobiliers cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 terdecies) Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) 1 F XC redynamiser (art. 44 duodécies) Zone de développe Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) PR (art. 44 Septdecies) Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS) VS. Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies) Créance dégagée par le XG Y2 Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage III. RÉSULTAT FISCAL TOTAL II 204 655 bénéfice (I moins II) ΧI Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables déficit (II moins I) Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* ZL Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)* 204 655 RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Page 30

Désignation de l'entreprise : SAS YP

28/02/2025

Détail des réintégrations diverses			
Loyers non déductibles sur véhicule de tourisme		32	262
Total des réintégrations diverses	WQ	32	262
étail des déductions diverses			
			-
		The Commence of the Commence o	
·		1	
		9	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			

Montant net à la

fin de l'exercice



DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SAS YP			Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		К6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	W	YK	4 - 4 -
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIA	LES ET FISCAL	ES CORRESPON	IDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	277
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES	POUR L'ASSIE	TTE DE L'IMPÔ	Т
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'	exercice Repris	ses sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	zv	zw	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
A g	9В	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9Н	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9М	9N	
	9P	9R	
	98	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	lign	e WI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COM	POSANTS (art. 23	37 <i>septies</i> du CGI)]

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

L1

Imputations

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Nature . I - Immobilisations .	DÉTERMINATION DE LA et date d'acquisition des éléments cédés* 1 LB AUTOMOBILES PO 2 3 4 5 6 7 8	Valeur d'origine * 66 890	Valeur net	te réévaluée *	Amorti en fr	issements pratique ranchise d'impôt 1880		tres ements *	Valeur résiduelle
	2 3 4 5 6 7			3				?	
	5 6 7								
1	9								
1	11								
1	B - PLUS-VALUES	, MOINS-VALUES			Ous	alification fices	la des ulus et		
	Prix de vente	lus-value alue	Court tern		anneation fisca	Long terme	ins-values réalisé	Plus-values taxables à 19 % (1)	
1	1 46 000	12	087)	(2 0	07)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	0
1- Immobilisations * 8 4 2 9 4 2 9 9 4 2 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9									
10					+				
11	Fraction résiduelle de la provinció	le de réévaluation afférente					W		
14 15	Amortissements irrégulièrement différés Amortissements afférents aux éléments obles par une disposition légale Amortissements non pratiqués en compte fiscale pour investissement, définie par le ment utilisée	se rapportant aux éléments cé édés mais exclus des charges ibilité et correspondant à la de ss lois de 1966, 1968 et 1975,	déducti- éduction effective-	+ + + +					
18 18	Provisions pour dépréciation des titres re values à long terme devenues sans objet Dotations de l'exercice aux comptes de p relevant du régime des plus ou mons-val Divers (détail à donner sur une note anne	rovisions pour dépréciation de les à long terme	1						
CA	ADRE A: plus ou moins-value nette des lignes 1 à 19 de la col	à court torme (tatal al. (1	orique	(2 08	7)				

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

7022-8	2025
	Page 3

A ELEMENTS ASSULETTIA AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (a l'exclusion des plus-values de dixos dont l'impositions en prince en charge par l'exce charge par l'except des des horismants (of caute di supposition reportive des plus-values réalisées) Proservice province de l'except d	Désignation de l'entre	prise: SAS YP					Néant [
Plus-values réalisées au cours de l'exercice au cours des au cours des au cours de sur 3 ans au titre de N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-5 N-5 N-5 N-5 N-5 N-6 (à préciser) au titre de N-7 N-7 N-8 N-8 N-9 N-9 Total 2 Sur 10 aus les plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs By Plus-values réalisées au cours des exercices au titre de N-1 N-5 N-6 (à préciser) au titre de N-7 N-7 N-8 N-8 N-9 N-9 Total 2 N-2 N-1 N-1 N-2 N-2 N-5 N-6 N-8 N-9 N-9 Total 2 N-6 N-7 N-7 N-8 N-8 N-8 N-9		A ELÉMENTS AS	SUJETTIS	S AU RÉGIME FISCAL	DES PLUS-VALUES A	court terme sorbantes) (cf. cadre B)	
Imposition repartie au cours de Pexercice sur 10 ans sur une durce différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater (GI) TOTAL 1 Imposition répartie				Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	restant à
sur 3 ans (entreprises a 11R) sur 10 ans plus-values réalisées au cours de au cours de au cours de sur 3 ans au titre de N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de N-5 N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas less plus-values affèrentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de faison, agopto patrel ou de session (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés gelument) Origine des plus-values et date Origine des plus-values et date Montant net des Montant ante- resultat ante- resultat ante- resultat de l'exercice à réinteger Adontant ante- resultat ante- resultat de l'exercice à réinteger Adontant ante- resultat de l'exercice à resultat de l'exercice à resultat de l'exercice à réinteger Adontant ante- resultat de l'exercice à resultat de l'exercice à resultat de l'exercice à resultat de l'exercice à reinteger Adontant ante- resultat de l'exercice à reinteger Adontant ante- resultat de l'exercice à reinteger Adontant anterer Adon		Imposition répartie		réalisées*		de l'exercice	reintegrer
Plus-values réalisées au cours des au cours des différente (art. 39 quaterdecies) N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-5 Iter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partie ou de caission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date de poercere de servere plus-values réalisées Jordan ret des plus-values et date de poercere de servere plus-values gibre plus-values (cutes sociétés realisées) Montant nanté-resunt resultat de l'exercice à réintégrer Anontant rapporte au Montant resunt professionnelle exercé d'une activité professionnelle exercé d'une activité professionnelle exercé d'une activité professionnelle exercée d'une activité professionn	Plus-values réalisées	ur 3 ans (entreprises à l'IR)					
Imposition répartie Montant net des plus-values realisées à l'origine Montant ante-neurement reintégre Montant rapporté au resultait de l'exercice a reintégrer	au cours de	sur 10 ans					
Imposition répartie Imposition répartie Imposition répartie Imposition répartie Imposition répartie Imposition répartie N-1 N-2 N-1 N-2 N-1 N-2 Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies N-5 Iter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partie lo de sussion (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Montant net des plus-values réalisées Montant net des plus-values réalisées Montant rapporté au Montant rapporté au resultat de l'exercice A rémtégrer Montant rapporté au resultat de l'exercice A rémtégrer A Montant rapporté au resultat de l'exercice A rémtégrer A rémtégrer A rémtégrer B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values des plus-values de fusion d'apport au course des results de fusion que activité professionnelle exerce à titre individuel (toutes sociétés plus-values réalisées Romant rapporté au Montant responté au montant rapporté au Montant responté au montant rapporté au montant	l'exercice		31)				
Imposition répartite sur 3 ans au titre de N-1 N-2 N-1 N-2 Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies exercices antérieurs N-5 Iter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de N-7 N-8 N-9 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values dates Origine des purs values et de soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Montant net des plus-values réalisées Tausement reintégré resultat de l'exercice à réintégrer à réinté							
sur 3 ans au titre de N-1 N-2 N-1 N-2 Sur 10 ans ou sur une durée ifférente (art. 39 quaterdecies N-5 Iter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de: N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scrision (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values af l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scrision (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scrision (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scrision (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scrision (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scrision Abontant artiet des plus-values de fusion que de sous d'apport au finitéerer d'a		Imposition répartie					
N-2 N-1 N-2 Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies xercices antérieurs Iter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de: N-6 N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine de plus-values de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion ou d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine de plus-values de plus-values de plus-values réalisses plus-values réalisses Nontant nature des plus-values de presente de serverse			N-1	plus-values realisees a l'origine	rieurement reintegre	resultat de l'exercice	a remitegren
lus-values réalisées au cours des au cours des xercices antérieurs Sur 10 ans ou sur une durée N-4 liférente (art. 39 quaterdecies N-5 lter et 1 quater du CGI) N-6 N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affèrentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine de plus-values date Montant net des plus-values réalisées Plus-values de plus-values date Montant anté- plus values de plus values et altre Montant anté- plus values de plus values et altre Montant anté- plus values réalisées Respuis values réalisées		sur 3 ans au titre de					
lus-values réalisées au cours des au cours des au cours des au cours des différente (art. 39 quaterdecies N-5 Iter et l quater du CGI) N-6 N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values de d'accompany des apports Origine des plus-values de fusion ou d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values d'apport partiel ou de scission elle exercée à titre individuel (toutes sociétés seulement) Montant net des plus-values d'apport partiel ou de scission elle exercée à titre individuel (toutes sociétés seulement) Montant rapporte au Montant rapporte des d'apportes de l'apporte au Montant restant des futures que des apports de l'apporte au Montant restant des futures que des apports de l'apporte au Montant restant des futures que des apports d'apportes au Montant net des plus-values réalisées plus-values réalisées plus-values réalisées plus-values réalisées d'apportes de l'apporte au Montant restant des futures que des apports d'apportes de l'apportes d'apportes de l'apportes de l'apportes des des l'apportes de l'apportes d'apportes d							
différente (art. 39 quaterdecies N-4 Iter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des Plus-values de fusion des apportés Montant rapporté au résultat de l'exercise à titre individuel (toutes sociétes seulement) Origine des plus-values et date Montant rapporté au résultat de l'exercise à friginéerer à friginéerer à friginéerer à friginéerer à friginéerer à friginéerer							
au cours des différente (art. 39 quaterdecies N-4							
ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-6 N-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales sourmises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant restant Teurament réjudicés A térintégrer. A térintégrer.	lus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3	d			
TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant restant des fivenes au des apports Montant rapporté au Montant restant des fivenes au des apports Montant restant Aux represent réputéuré Montant rapporté au Montant restant des fivenes au des apports Aux represent réputéuré Aux represent réputéuré A résultar de l'expercise	au cours des	différente (art. 39 quaterdecies	N-4				
R-7 N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant restant des fusions au des apports Montant rapporté au Montant restant des fusions au des apports Montant restant des fusions des plus-values et date Montant restant des fusions au des apports Montant restant des fusions des plus-values et date Montant restant des fusions des plus-values et date Montant restant des fusions des plus-values et date Montant restant des fusions des plus-values et date plus-values réalisées	xercices antérieurs	Iter et 1 quater du CGI)	N-5				
N-8 N-9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant restant plus-values des plus-values et date Montant restant plus-values réalisées plus-values réalisées plus-values réalisées plus-values des plus-values et date plus-values réalisées plus-values réalisées plus-values des plus-values et date plus-values réalisées plus-values réalisées		(à préciser) au titre de	N-6				
TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant net des plus-values et date Montant restant plus-values des plus-values et date Montant rapporté au Montant restant plus-values réalisées Teurement réintéeré Authoritéere		2	N-7				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values réalisées Montant rapporté au Montant rapporté au Montant restant des fusions ou des apports Autre plus-values réalisées Repurement résultat de l'exercice à résultat de l'exercice			N-8				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés seulement) Origine des plus-values et date Montant net des plus-values realisées Journal of le sercice de resultat de l'exercice d'a résultat de l'exercice d'a resultat d'a résultat de l'exercice d'a resultat			N-9				
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés Origine des plus-values et date Montant rapporté au Montant rapporté au Montant restant plus-values réalisées		ТО	TAL 2				
	Plus-values de (personnes mo	fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les sociétés se ne des plus-values et date		Montant net des plus-values réalisées	Montant anté-	Plus-values d'apport à une sociét professionnelle exercée à titre in Montant rapporté au	é d'une activité dividuel (toutes sociétés) Montant restant

		£7					

Désignation de l'entr	reprise	SAS YP					Néant
Entreprises soumises	s à l'impôt s	sur les sociétés			du taux de 15% 1 ou 12.8		
Entreprises sounises Entreprises sounises			exclus du régime du long term	e (art. 219 I a sexies-0 bis			
			Gains nets retirés de la cession (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	prix de revient est supérieur à	22,8 M€		
ı - sur	VI DES	MOINS-VAL	UES DES ENTREPF	RISES SOUMISE	S À L'IMPÔT SUR	LE REVENU	
Origine		Moins-values à 12.8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %		Solde des moins-values à 12.8 %	
1			2		3		4
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
foins-values nettes à	N-3		1				
long terme subies au	N-4						
cours des dix exercices	N-5						
antérieurs (montants	N-6						
restant à déduire à la	N-7						
clôture du dernier exercice)	N-8				i i		
	N-9						
	N-10					.h	
II - SUIVI [DES M	OINS-VALUE	S À LONG TERME	DES ENTREPRIS	SES SOUMISES À	L'IMPÔT SUR	LES SOCIÉT
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des
Origine		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %	sur le résultat de l'exercice	moins-valu à reporte col. 7 = 2+3+4
①		2	3		4	3	6
foins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
loins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des dix exercices	N-4						
antérieurs (montants	N-5				33		
restant à déduire à la	N-6						
clòture du dernier	N-7						
avarai aa i	N-8						

N-9 N-10

exercice)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS YP

Société par actions simplifiée Au capital de 3 000€ Siège social : 19 Rue Beausoleil 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE 750 484 081

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2025

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 août à 18h, les associés de la société SAS YP société par actions simplifiée, au capital de 3000 euros, dont le siège social est 44 rue Benjamin CONSTANT 31400 TOLOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse sous le N° 750484081 et représentée par son président Monsieur Yoann CHAUMEAU, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance.

Sont présents:

Monsieur Yoann CHAUMEAU

Monsieur Benoît CHAUMEAU

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yoann CHAUMEAU, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des voix, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,

Page 1 sur 3

C Sc

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 28 février 2025
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 28 février 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoir en 8vue des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 28 février 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

yr sc

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comportent des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant global de 44 625 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 113 116 Euros de la manière suivante :

Autres réserves: 113 116 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividendes décidées au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2021 : 120 000 euros soit 1200 euros/titres, dividendes éligibles à l'abattement de 40%.
- Exercice clos le 28/02/2023 : 0 €
 Exercice clos le 29/02/2023 : 0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport approuve la convention concernée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents

Fait à TOULOUSE le 3 août 2025

Monsieur Yoan CHAUMEAU

Monsieur Benoît CHAUMEAU

Page 3 sur 3